Le Covid, c’est officiellement terminé… à quand le traitement anti-racaille ?

écrit par Maxime | 13 juillet 2023

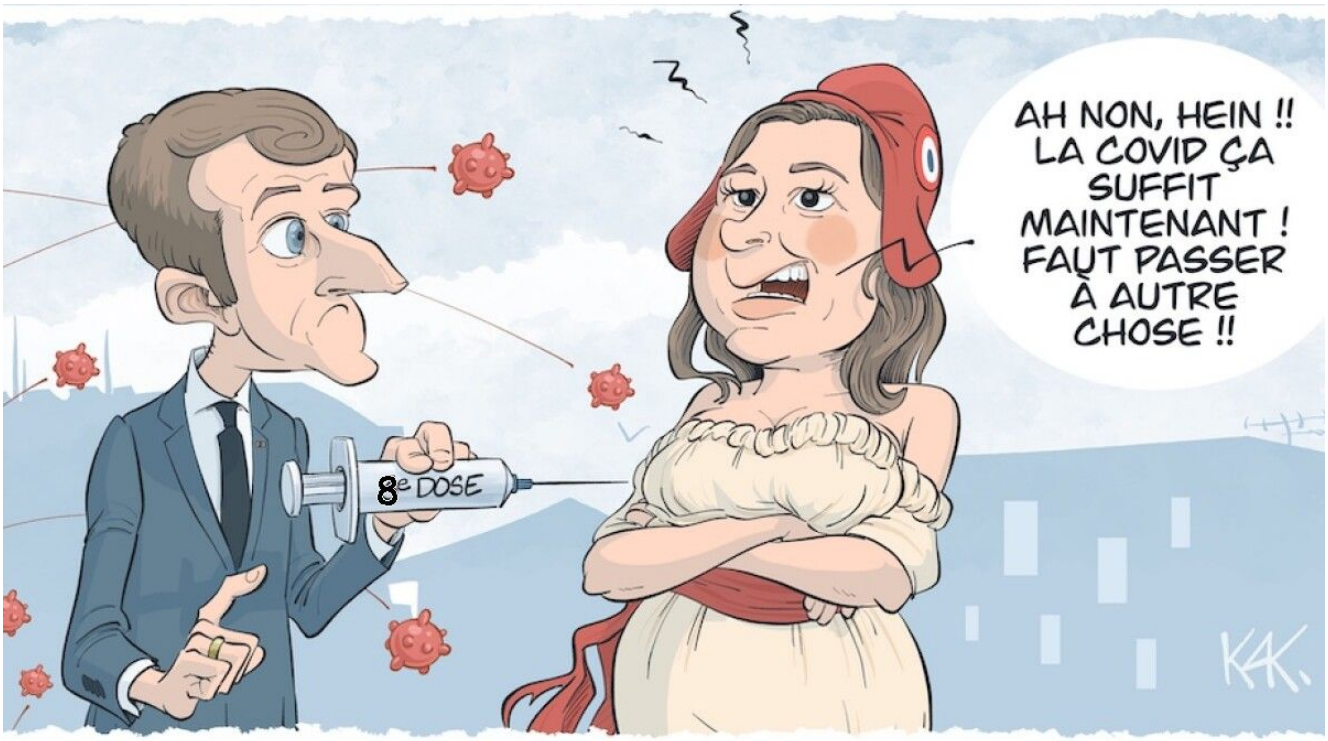

Borne abroge le 30 juin 2023 le traitement automatisé « tous anti-covid ».

On peut donc en déduire, après la réintégration des soignants suspendus, que le covid, c’est officiellement terminé.

Bon, alors, les Gilets jaunes, ça peut reprendre dans ce cas ? Plus de prétexte pour les interdire ?

Comme quoi, les droits de l’Homme, ça a du bon parfois. L’atteinte portée à la liberté et la vie privée par cette application était telle que la CNIL a peut-être râlé un peu…

En effet, Borne vise dans son décret « l’urgence », ce qui suppose qu’il y avait une urgence à mettre fin à ce régime intrusif dans la vie privée des citoyens.

Les données stockées par l’application ne pourront plus faire l’objet d’un traitement par le gouvernement désormais.

> *« La Première ministre,*
> *Sur le rapport du ministre de la santé et de la prévention,*

Vu le code civil, notamment son article 1er ;
Vu l'urgence,
Décrète :

- *Article 1*

  Le décret n° 2020-650 du 29 mai 2020 relatif au traitement de données dénommé « TousAntiCovid » est abrogé ».

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047773277

Pourquoi le gouvernement ne saisit-il pas l'opportunité technologique de ce logiciel en mettant au point une application similaire qui pourrait s'appeler « Tous antiracaille » ?

Quand un délinquant se promène avec un bracelet électronique, le téléphone portable des personnes qui se trouvent à proximité pourrait le leur signaler…

Les auteurs de délits et crimes remis en liberté pourraient être d'office équipés sur leur téléphone portable de ladite application pour que ceux qui se trouvent à proximité le sachent avec signalement du crime ou délit commis, identification de l'individu… et contrôle policier régulier pour s'assurer que le téléphone de l'intéressé est actuellement équipé du logiciel qui ne pourrait pas être mis hors service.

Cela pourrait servir dès lors qu'un pédophile se trouve aux abords d'une école par exemple, ou un apologiste du terrorisme islamique dans une église.

Quand on veut, on peut, « tous anti-covid » l'a montré !

Mais là il n'y a plus personne au gouvernement pour

s’empresser de nous équiper de « tous antiracaille »…